

Le cas du travailleur culturel de l'enchantement à la détresse

Paul-François Sylvestre

Number 80, January 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/42319ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Sylvestre, P.-F. (1995). Le cas du travailleur culturel de l'enchantement à la détresse. *Liaison*, (80), 5–5.

LE CAS DU TRAVAILLEUR CULTUREL

de l'enchantement à la détresse

L'année qui vient de s'écouler en aura été une à la fois d'enchantement et de détresse pour notre communauté artistique. Quand on regarde le côté plus rose, on pense immédiatement à l'accueil unanime qu'a reçu le roman de Daniel Poliquin, aux nominations et aux prix dont ont fait l'objet, entre autres, les Chuck Labelle, Pierre Léon, Marie Cadieux et Michel Ouellette, au rayonnement plus étendu que jamais de notre théâtre à Stratford, Montréal et Paris, au vif succès qu'ont connu le colloque sur la création littéraire et le deuxième album-compilation de chansons ontariennes, sans compter l'activité toujours effervescente de nos maisons d'édition et galeries d'art. Des gains ont aussi été remportés sur la scène politique, notamment avec l'annonce d'un Prix Trillium franco-ontarien. On n'a qu'à parcourir les cinq numéros de la revue parus en 1994 pour se convaincre du dynamisme de nos artistes, de nos écrivains et écrivaines, de nos organismes producteurs et diffuseurs. Voilà pour l'enchantement.

L'année 1994 a aussi eu sa part de détresse. On n'a qu'à penser aux coupures que le gouvernement fédéral a fait subir à nos organismes et à celles qu'il annonce déjà pour la prochaine année financière, et ce, en dépit de sa politique d'appui aux langues officielles. On n'a qu'à penser à la dernière édition du Festival franco-ontarien ou encore à tous ces spectacles qui n'ont pas pu tourner faute de commanditaires. On peut évidemment arguer que cette détresse est le lot de toute une société aux prises avec une récession qui n'en finit plus et un déficit qui ne cesse de grimper, malgré les dispositions les plus draconiennes que le ministre des Finances peut imaginer. J'en conviens. Nous ne sommes pas seuls dans cette galère. Mais je voudrais aussi vous parler d'une autre détresse, celle qui ne paraît pas dans les bilans financiers de nos organismes culturels, mais qui fait des ravages tout aussi dévastateurs. Il s'agit de la détresse de nos travailleurs culturels qui encaissent année après année les coûts / coups de leur investissement dans l'excellence artistique.

On peut brosser un portrait différent selon qu'on examine la situation du théâtre, de l'édition, des arts visuels, du cinéma ou de la chanson. Peu importe la discipline, il reste toujours un fond semblable duquel se dégage une image assez peu reluisante. Pour les fins de cet article, imaginons le cas hybride PPM — Pier, Paul ou Marie — et plaçons-le dans l'entreprise ABC. Conjoncture économique oblige : ABC a réduit son personnel sans diminuer pour autant sa production (sinon les octrois et autres appuis auraient périclité). Alors, comment est-ce que PPM arrive à joindre les deux bouts ? En consacrant 50 ou 60 heures par semaine à l'entreprise ABC. En accumulant donc trois mois de temps supplémentaire qui ne peuvent évidemment pas

être remboursés en argent. En jours de congé peut-être ? Oui, sans doute, mais PPM ne réussit déjà même pas à prendre trois semaines de congés annuels en raison de sa charge de travail. Résultat : don de trois mois en salaire.

Petite entreprise, ABC n'a pas les moyens d'offrir des avantages sociaux à ses deux employés. Pas d'assurance-vie, pas de plan dentaire, pas de fonds de pension. Rien. ABC dispose d'une marge de crédit à la caisse populaire, mais qui en assure la garantie ? Croyez-le ou non, c'est PPM qui, par chance, a un dépôt à terme à cette même caisse et qui accepte que ses économies personnelles servent de garantie. Qui plus est, lorsque la marge est pleinement utilisée et que des frais fixes doivent être acquittés sans délai — faute de voir une production annulée —, PPM n'a qu'un seul recours : avancer personnellement la somme manquante ou accepter que son chèque de salaire soit retardé d'un mois ! Quant aux intérêts sur l'avance faite, oubliez vite ça.

Chaque année, ABC mène une campagne de financement auprès de sa clientèle. PPM propose que chaque membre du conseil d'administration soit alors responsable de la cueillette de 1 000 \$. « C'est trop exiger ! Nous sommes des bénévoles. Nous n'avons ni le temps ni les énergies de ramasser de telles sommes. » PPM, qui travaille déjà ses 55 heures par semaine, se met dans la tête de recueillir les 6 000 \$ visés car il lui faut à tout prix éviter un déficit. Quelle tactique est-ce que PPM emploie ? « Si vous donnez 1 000 \$, je ferai personnellement un don de 1 000 \$. » Une autre économie qui y passe, un autre déficit qui est évité. Heureusement que ABC peut émettre des reçus de charité pour fin d'impôt.

Comme toute entreprise culturelle, ABC doit démontrer qu'elle génère des « revenus propres », notamment en vendant de la publicité. Elle s'est fixé des objectifs à atteindre. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'elle se trouve devant un manque à gagner ? Vous l'avez deviné ! PPM achète de l'espace publicitaire. Le tour est joué, mais son gousset personnel est encore une fois floué.

Je pourrais continuer à fournir d'autres exemples de *La vie typique du travailleur culturel en Ontario français*, mais je crois que vous vous êtes fait une idée assez juste de la situation. J'espère ne pas vous avoir trop effrayé, juste assez cependant pour vous convaincre d'être généreux, généreuse lorsque vous recevrez une invitation à faire un don. Qui sait, peut-être s'agira-t-il d'une question de vie ou de mort pour l'entreprise ABC...

PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE